

préparé la percée. En Afrique du Sud, par exemple, le Canada et d'autres pays ont pendant des années aidé de diverses façons les groupes d'opposition, contribuant ainsi certainement à la transition vers la règle de la majorité. En Europe de l'Est aussi, nous exécutons des projets techniques qui aideront les pays de la région à faire la transition historique vers des démocraties libérales.

Enfin, le suivi. Nous avons tout intérêt à faire en sorte que nos efforts inlassables aboutissent à des réalisations méritoires, non seulement à court terme, mais aussi à long terme. Ne nous endormons pas sur nos lauriers aux premiers signes de succès. Ainsi en Afrique du Sud, et ultérieurement en Haïti, il sera impératif de rester vigilants afin que la transition vers la démocratie prenne racine et porte ses fruits. Notre présence doit viser le long terme.

En terminant, je soumets à votre réflexion deux principes qui, à mon avis, sous-tendent — et continueront de sous-tendre — les objectifs du Canada en matière de politique étrangère. Premièrement, l'approche intégrée à la sécurité, sur laquelle nous insistons depuis toujours, et son corollaire, qui nous est traditionnellement cher et qui revient aujourd'hui à la mode, à savoir le lien nécessaire entre l'économie et la sécurité. Il y a presque 40 ans, Lester Pearson en faisait brièvement mention en acceptant le prix Nobel à Oslo : «la paix mondiale, disait-il, doit absolument aller de pair avec le progrès social et économique».

Le second principe repose sur la nécessité de cadres, de politiques et d'institutions limitant la portée de l'unilatéralisme et liant le monde en régimes fondés sur des règles. L'an prochain marque le 50^e anniversaire des Nations Unies. Cette date historique doit être pour nous l'occasion de réfléchir sur les facteurs mondiaux qui ont été propices à la paix et d'en tirer parti. Nous devons étudier le caractère complémentaire de la mondialisation et du régionalisme, grâce auquel la sécurité coopérative peut fonctionner dans toute une gamme d'institutions et d'organisations. Et nous devons chercher à canaliser le mieux possible les énergies constructives que présentent les intérêts économiques et politiques nationaux pour établir le cadre des structures internationales qui gouverneront la communauté mondiale en marche vers le prochain millénaire. J'attends avec intérêt les opinions que vous me soumettrez sur ces thèmes au cours des deux prochains jours.

Je vous remercie.